

que long, avec une rangée de points près des bords. Elytres marqués de nombreuses rides, à stries ponctuées et trois côtes. Pygidium très convexe, peu brillant à ponctuation assez forte mais superficielle et espacée. Tibias antérieurs tridentés ; les postérieurs épais, renflés ; tarses longs et grêles. Ongles très inégaux, le plus long fendu aux pieds antérieurs, simple aux intermédiaires et postérieurs.

Ceylan.

Un exemplaire ♂.

**Anomala ebenina var. ochracea**

Dessus roux ochracé ; sauf la tête, une tache sur le milieu du corselet, l'écusson, la suture des élytres, les côtés du pygidium et une bande au milieu, qui sont noirs. Tout le dessous noir excepté les fémurs antérieurs qui sont jaune d'ocre comme les élytres.

Ichang.

1 exemplaire.

DIPTÈRES DE LA CÔTE DU CALVADOS

IV<sup>me</sup> LISTE.

par L. MERCIER.

(Avec la description de deux espèces nouvelles et d'une variété nouvelle de Chironomides marins par J. J. KIEFFER).

Cette quatrième liste de Diptères capturés le long de la Côte du Calvados comporte, comme les précédentes, l'énumération d'espèces marines ou maritimes et d'espèces continentales intéressantes soit par leur rareté, soit par les problèmes que soulève leur distribution géographique. Afin d'établir un dénombrement aussi complet que possible des espèces de Diptères qui vivent le long de cette côte, je me suis astreint, cette année encore, à chasser dans les stations explorées au cours des années précédentes.

ESPECES MARINES. *Chironomidae*.

J'ai, cependant, fait porter tout particulièrement mes recherches sur un rocher situé dans la zone de balancement des marées, entre Luc et Lion-sur-Mer, et qui est connu dans le pays sous le nom de " Roche Mignon ". Cette roche, de nature calcaire a sensiblement la forme d'un quadrilatère. Elle mesure environ soixante mètres dans sa plus grande dimension et cinquante mètres dans la plus petite. La " Roche Mignon " est séparée des rochers voisins et de la côte par des bancs de sable qu'elle surplombe d'une hauteur de 0.70 m. à 1 mètre environ. Au pied de la roche, et particulièrement du côté de la mer, il existe de gros blocs calcaires, de dimensions variables, qui ont été arrachés de la masse principale par la violence des flots.

La distance de la " Roche Mignon " au pied de la falaise qui s'étend entre Luc et Lion-sur-Mer est de 150 mètres environ. Aussi, la roche est recouverte par la mer à toutes les marées ; à pleine mer, la hauteur d'eau est de 1 mètre par les marées de morte eau et de 2,50 m. à 3 mètres aux grandes marées. La surface du rocher présente, de place en place, de petites dépressions formant cuvettes dans lesquelles la mer laisse de petites flaques d'eau quand elle se retire.

La "Roche Mignon" est couverte d'une abondante végétation constituée surtout par des Fucus (*Fucus vesiculosus* L.) et des Entéromorphes. Les animaux marins qu'on y trouve sont ceux des rochers battus par les flots : Balanes, Moules, Littorines, Patelles, Actinies.

En raison de son peu d'étendue et de son isolement, la "Roche Mignon" se prête admirablement à l'étude de la faunule des Diptères qui y vivent. Ceux-ci méritent bien le qualificatif de *marins*, puisque leurs larves sont recouvertes à chaque marée par plusieurs pieds d'eau de mer.

Les espèces que j'ai capturées jusqu'à ce jour appartiennent aux trois familles suivantes : *Chironomidae*, *Dolichopodidae*, *Anthomyidae*. (1).

Les *Dolichopodidae* sont représentés par *Aphrosylus piscator* LICHT., et les *Anthomyidae* par *Villeneuveia (Limnophora) aestuum* VILLEN.

Les mœurs des larves des Aphrosyles ont été étudiées par ROUBAUD (2), et j'ai fait connaître la larve de *L. aestuum* (3).

Les Chironomides recueillis à la Roche Mignon appartiennent aux espèces suivantes :

*Clunio marinus* HAL., (espèce remarquable par l'aptérisme de la femelle et qui, précisément, a été étudiée à Luc par CHEVREL (4), *Trichocladus marinus* ALVERDES, *Dactylocladius Mercieri* KIEFFER et *Phaenocladus rupicola* KIEFFER. Les trois dernières espèces ont été étudiées et déterminées par M. l'Abbé KIEFFER (de Bitche) et je suis heureux de lui exprimer ici tous mes remerciements pour l'amabilité qu'il a eue de me dédier l'une d'elles.

Voici les diagnoses que notre Savant Collègue donne de ces trois espèces ; il y a ajouté la description d'une variété de *Trichocladus marinus* qui lui a été soumise par M. le Prof. THIENEMANN.

" *Dactylocladius Mercieri* n. sp. ♀. Brunâtre ; thorax noir, balanciers blancs ; scutellum roussâtre ; flagellum brun, scape noir ; pattes brunes, tarsi un peu plus clairs. Yeux glabres, séparés de toute leur longueur, pas distinctement arqués ni amincis. Palpes médiocres, 3<sup>e</sup> article un peu plus court que le 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> de moitié plus long que le 2<sup>e</sup>. Article 2<sup>e</sup> des antennes deux fois aussi long que le 3<sup>e</sup>, composé de deux articles imparfaitement séparés, le renflement inférieur a un seul verticille comme le supérieur, mais pas de soies sensorielles ;

(1) D'autres Diptères, et en particulier des espèces maritimes, peuvent être capturés sur la Roche Mignon. C'est ainsi que par beau temps cette roche reçoit la visite de nombreux *Fucellia maritima* HAL.

(2) ROUBAUD. Bul. Mus. Hist. Nat. 1903, no 7, p. 338.

(3) L. MERCIER. Compt. Rend. Acad. Sc. Paris T. 173 1921, p. 1410.

(4) CHEVREL. Sur un Diptère marin du genre *Clunio*. (Arch. zool. exp., 3<sup>e</sup> S, T. 2, 1894; p. 583).

" articles 3-5 deux fois aussi longs que gros, faiblement amincis aux deux bouts, verticilles à cinq poils, 6<sup>e</sup> article de deux tiers plus long

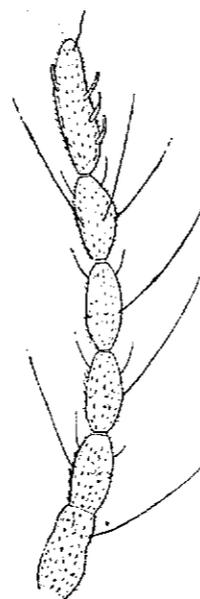


Fig. 1.  
Antenne (Flagellum)  
de *Dactylocladius Mercieri*  
KIEFFER, ♀.

" que le 5<sup>e</sup>, à soies sensorielles grosses et obtuses, celles des articles précédents aiguës et fines. Aile hyaline, lobée fortement à angle droit, densément pointillée, cubitale presque deux fois aussi longue que la radiale, plus proche de la pointe alaire que la posticale, médiocrement dépassée, transversale oblique et assez longue, bifurcation un peu proximale, sous-costale, radiale et cubitale à soies espacées. Tibia antérieur à peine plus de moitié plus long que le métatarse, éperon à deux dents au-dessus du milieu, 4<sup>e</sup> article d'un tiers plus long que le 5<sup>e</sup>, au tarse antérieur, à peine plus long que le 5<sup>e</sup> aux quatre postérieurs, empodium atteignant les deux tiers des crochets, L. 2.5 mm.

" *Phaenocladus rupicola* n. sp. ♂ ♀. Noir mat ; balanciers blanchâtres, pattes brunâtres, comme l'abdomen et l'antenne de la ♀. Yeux à poils clairsemés et ne dépassant pas les facettes ; chez le ♂, séparés de leur longueur, chez la ♀, séparés de plus de leur longueur, ni arqués ni amincis en haut.

" Palpes assez longs, 4<sup>e</sup> article un peu plus long que le 3<sup>e</sup>, qui est à peine plus long que le 2<sup>e</sup>. Flagellum et panache du ♂ brun noir ; 14<sup>e</sup> article deux fois aussi long que 2-13 réunis, 3-13 un peu transversaux. Antenne de la ♀ de six articles, 2<sup>e</sup> un peu plus long que le 3<sup>e</sup>, à verticille unique, composé de cinq poils très longs ; 3-5 graduellement un peu plus longs, ovoïdaux ou ellipsoïdaux, 6<sup>e</sup> de deux tiers plus long que le 5<sup>e</sup> ; soies sensorielles de 2-6 élargies en feuille de mousse, subitement amincies au tiers distal. Mésonotum luisant. Aile blanchâtre, lobée à angle droit, pas distinctement pointillée, sous-costale, radiale et cubitale à soies espacées (♂ et ♀), cubitale dépassée de trois fois la transversale, deux fois (♂) ou presque trois fois (♀) aussi longue que la radiale, costale atteignant la pointe alaire, bifurcation de la posticale distale de quatre fois la transversale, qui est oblique, rameau proximal très sinueux au milieu. Tibia antérieur presque deux fois aussi long que le métatarse,

" son éperon égalant sa grosseur, 4<sup>e</sup> article tarsal un peu plus long que  
 " le 5<sup>e</sup> au tarse antérieur, plus court que le 5<sup>e</sup> à l'intermédiaire, à peine  
 " plus long que le 5<sup>e</sup> au tarse postérieur; empodium égalant les cro-

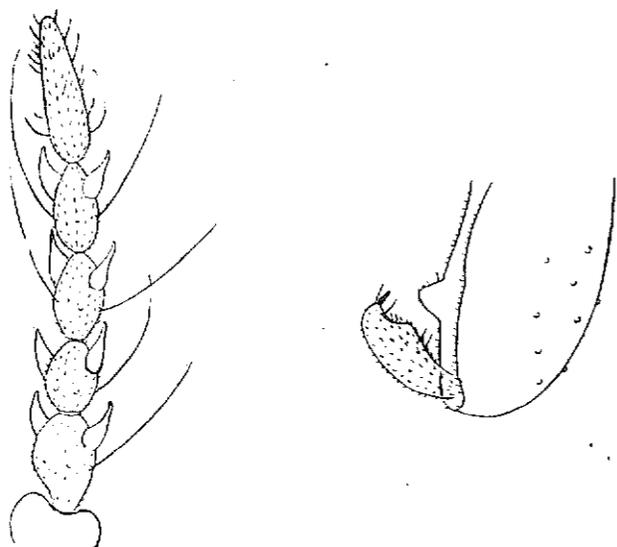


Fig. 2 et 3 : *Phaenocladus rupicola* KIEFFER.

Fig. 2 : Antenne (Flagellum de la ♀). Fig. 3 : Moitié de la pinça.

" chets (♂) ou ne dépassant pas le milieu des crochets (♀). Articles  
 " terminaux de la pinça presque droits, à peine amincis aux deux bouts,  
 " avec un faible lobe médial et arrondi situé au dessus du milieu, stylet  
 " perpendiculaire au grand axe; bord médial des articles basaux à lobe  
 " arrondi et court. L. ♂ 3 mm., ♀ 2 mm.

" *Trichocladus marinus* ALV. Les larves de cette espèce ont été  
 " trouvées par ALVERDES, en août et septembre, dans trois différentes  
 " localités du Skärgeard, en Norvège, à des profondeurs variant de  
 " un à deux mètres. Trois de ces larves se transformèrent en nymphes;  
 " une seule de ces dernières, une ♀, parvint à éclosion et fut décrite  
 " par ALVERDES après avoir été soumise à mon examen. C'est par erreur  
 " que l'auteur écrit de cet unique exemplaire, que les antennes sont de  
 " six articles (1). Cette espèce, ayant été découverte à Luc-sur-Mer, par

(1) Il écrit ensuite: « les articles 1-5... sont un peu plus longs que gros », ce qui montre qu'il ne compte pas le scape mais seulement le flagellum.

" M. MERCIER, je suis à même de donner ici une description détaillée  
 " des deux sexes.

" ♂ ♀. Jaune (dans l'alcool); trois bandes raccourcies du méso-  
 " notum, métanotum et mésosternum noirs et brillants, la bande médiane  
 " non divisée, tergites d'un brun noir, cerci roussâtres. Yeux densément  
 " pubescents, séparés de leur longueur chez la ♀, pas distinctement  
 " arqués ni amincis en haut. Palpes bruns, longs, 3<sup>e</sup> article quatre fois  
 " aussi long que gros, un peu plus long que le 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> aussi long que  
 " 2 et 3 réunis. Antennes du ♂ brunes, comme le panache, scape noir,

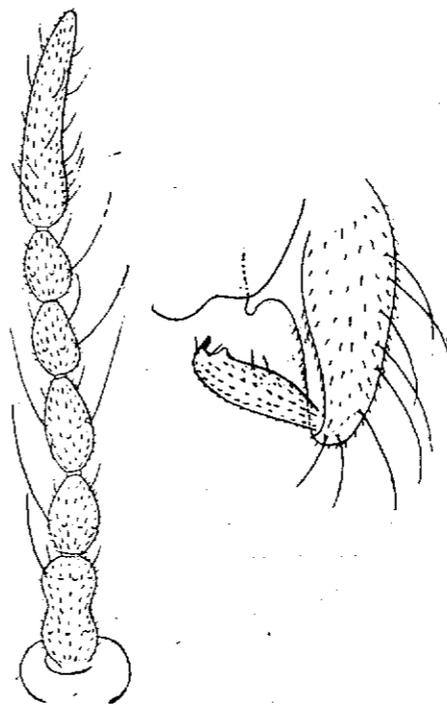


Fig. 4 et 5. — *Trichocladus marinus* ALV.

Fig. 4 : Antenne (Flagellum de la ♀) Fig. 5 : Moitié de la pinça.

" 14<sup>e</sup> article à peine plus long que 2-13 réunis, 3-13 un peu transver-  
 " saux. Antennes de la ♀ d'un brun noir, scape et 2<sup>e</sup> article pâles,  
 " 7<sup>e</sup> article trois fois aussi long que le 6<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> un peu plus long que le 4<sup>e</sup>,  
 " rétréci vers le milieu, 3-6 ellipsoïdaux, le 4<sup>e</sup> deux fois aussi long que  
 " gros, les trois autres de moitié plus longs que gros, verticille des

articles 2-6 composé de cinq ou six poils ; soies sensorielles courtes, inégales, pas plus grosses que les poils des verticilles. Aile hyaline, fortement lobée, pas distinctement pointillée, cubitale deux fois et tiers plus longue que la radiale, peu dépassée par la costale (chez le type de Norvège dépassée de deux fois la longueur de la transversale), un peu plus distante de la pointe alaire que la discoidale, bifurcation de la posticale distale du double de la transversale, celle-ci courte et très grosse. Balanciers blancs. Pattes brun noir, hanche antérieure blanchâtre, trochanter, fémur et tibia des quatre pattes postérieures jaunâtres ; chez le ♂ fraîchement éclos les pattes sont d'un blanc sale ; le type de Norvège a les pattes entièrement brunâtres ; tibia antérieur au moins de moitié plus long que le métatarse, 4<sup>e</sup> article tarsal de moitié plus long que le 5<sup>e</sup>, au tarse intermédiaire à peine plus long que le 5<sup>e</sup>, au tarse postérieur distinctement plus long que le 5<sup>e</sup>, empodium égalant les deux tiers des crochets, tibia antérieur à éperon aussi long que sa grosseur. Articles basaux de la pince à lobe petit et glabre ; articles terminaux presque d'égale grosseur partout, sauf à l'extrême base, droits, à stylet court, pâle et perpendiculaire au grand axe de l'article, bord médial muni d'une dent triangulaire peu avant le stylet. Cerci plusieurs fois aussi hauts que longs. L. ♂ 4.5 mm., ♀ 3.3 mm.

Var. *quadrifasciatus* n. var. ♀. Je désigne de ce nom une variété de la même espèce, qui diffère du type par la taille plus courte, le mésonotum mat et traversé par quatre bandes raccourcies noires, les pattes jaunes, l'antérieure, les quatre hanches postérieures et les quatre tarses postérieurs d'un brun noir. L. 2.5 mm. Bord de mer, au Slesvig-Holstein (Envoi de M. le Prof. THIENEMANN, Directeur de la Station hydrobiologique de Ploen).

#### ESPÈCES MARITIMES OU CONTINENTALES.

Les chasses que j'ai faites le long des dunes de Colleville et de Courseulles, dans les vases salées de Sallenelles et sur le pourtour de mares saumâtres à Bénouville, ont été, comme celles des années précédentes, très fructueuses. Mais avant de procéder à l'énumération des espèces qui méritent de retenir l'attention, au point de vue un peu particulier auquel je me suis placé, je tiens à remercier mon Ami, M. le Dr VILLENEUVE, pour les excellents conseils qu'il n'a cessé de me prodiguer.

#### DOLICHOPODIDAE.

*Syntormon denticulatus* ZETT. Cette espèce est beaucoup plus rare

que *Syntormon pallipes* FBR. que j'ai capturé en différents points, le long de la côte et sur le pourtour de mares et de ruisseaux d'eau saumâtre.

J'ai recueilli *S. denticulatus* en mai et juin sur le bord d'une mare d'eau saumâtre à Bénouville et d'une mare d'eau douce à St-Aubin-d'Arquenay (à 4 kilomètres de la côte).

*S. denticulatus* est une espèce qui recherche les eaux stagnantes. BECKER (1918, a) la donne de l'Europe entière.

*Dolichopus sabinus* HAL. — Capturé en juin au pourtour d'une mare d'eau saumâtre à Bénouville. BECKER (1917) indique l'espèce comme habitant l'Europe centrale et septentrionale.

*Campsicnemus magius* LW. — Le mâle de cette espèce est remarquable par la curieuse conformation des tarsi des pattes antérieures qui portent des appendices lamelleux de forme variée. D'après BECKER (1918, b) *C. magius* habite l'Europe centrale et méridionale, l'Afrique septentrionale (Biskra). Je l'ai capturé au pourtour d'une mare d'eau saumâtre à Bénouville en juin.

#### ANTHOMYIDAE.

Genre *Limnophora*. — Dans ma troisième liste des Diptères de la côte du Calvados (1922), j'ai mentionné la capture de deux espèces du genre *Limnophora* : *L. (Villeneuveia) aestuum* VILLEN. et *Limnophora* sp. ? Je faisais remarquer toute fois que cette dernière espèce, dont la détermination était incertaine, paraissait très voisine de *L. biseriata* STEIN.

La belle étude que COLLIN (1921) vient de faire des *Limnophora* d'Angleterre permet de lever les doutes qui pouvaient subsister au sujet de la détermination de ce cette espèce. Il s'agit bien de *Limnophora (Spilogona) biseriata* STEIN.

L'espèce est signalée par COLLIN d'un certain nombre de points des côtes anglaises (juin, septembre) ; STEIN (1915) la possède de l'île Borkum. Je l'ai capturée le long de la rive droite de l'Orne (entre Bénouville et la mer) et dans les vases salées de Sallenelles (mai-septembre).

Les chasses de cette année me permettent d'ajouter deux nouvelles espèces à celles capturées précédemment. Ce sont : *L. (Spilogona) aërea* FLN. et *L. (Spilogona) marina* COLLIN.

C'est à COLLIN que revient le mérite d'avoir différencié ces deux espèces qui fréquentent les mêmes stations et qui étaient confondues jusqu'alors. Les femelles se reconnaissent facilement du fait que chez

*L. aërea* le triangle ocellaire est d'un noir brillant, tandis que chez *L. marina* il est d'un noir mat.

*L. marina* COLLIN. — Existe sur la côte du Calvados dans les vases salées de Sallenelles et sur les bords d'une mare saumâtre à Bénouville (mai-octobre).

L'espèce n'est pas rare sur les côtes anglaises (mer du Nord, Manche, Canal St-George, juin, octobre).

*L. aërea* FLN. — Capturé en juin dans les vases salées de Sallenelles.

Comme l'espèce précédente, elle existe en de nombreux points des côtes d'Angleterre (mer du Nord, Manche, Canal St-George, juin à juillet). De plus, elle a été capturée sur les côtes d'Irlande.

*L. aërea* serait également assez commun sur le littoral de la mer Baltique (STEIN 1915).

Le genre *Limnophora* comprend des espèces qui sont adaptées à des milieux variés. En effet, à côté de nombreuses espèces continentales, il renferme des espèces maritimes comme *L. biseriala*, *L. aërea*, *L. marina* et une espèce marine : *L. aestuum*.

Il convient de noter également que les espèces capturées sur la côte du Calvados vivent sur les côtes anglaises. Ce fait nous conduit à admettre qu'elles existaient déjà au moment où l'Angleterre s'est séparée du continent.

Genre *Limnospila*. *Limnospila albifrons* ZETT. — Ne présente que deux soies dorsocentrales présuturales comme les *Limnophora*; mais possède des soies sternopleurales disposées en triangle équilatéral comme les *Cænosia*.

SCHINER (1862) mentionne l'espèce sous le nom de *Cænosia albifrons* ZETT. et indique qu'elle a été capturée au Danemark. STEIN (1915) la signale d'Autriche et de l'Amérique du Nord.

Jusqu'à présent, l'existence de *L. albifrons* n'avait pas été signalée en France. Or, l'espèce était très abondante en août au pourtour d'une mare d'eau saumâtre à Bénouville.

#### EPHYDRIDAE.

*Notiphila venusta* LW. — BECKER (1896) mentionne cette espèce de Scandinavie, d'Allemagne et d'Autriche. A ma connaissance, elle n'a jamais été signalée en France. Or, je l'ai capturée sur le pourtour d'une mare d'eau saumâtre à Bénouville. — Juin.

*Discomyza cimiciformis* HAL. — Cette espèce est considérée comme une rareté maritime. BECKER (1896) la signale seulement d'Irlande et du

littoral de la mer Baltique. Je l'ai capturée dans les dunes de Courseulles en mai.

*Hecamede albicans* MEIG. — Jusqu'à cette année, *H. albicans*, espèce caractéristique des dunes du littoral des mers enropéennes, avait échappé à mes recherches.

Or, j'ai eu l'occasion d'en capturer de nombreux exemplaires dans les dunes de Colleville et de Courseulles. — Avril, juillet.

*Hydrellia thoracica* HAL. — BECKER (1896) indique cette espèce d'Angleterre, d'Allemagne, de Silésie. A ma connaissance, elle n'a pas encore été signalée en France.

Jusqu'à présent, je n'ai rencontré cette espèce que sur le pourtour d'une mare d'eau douce à St-Aubin d'Arquenay (à 4 kilomètres de la mer). Elle est donc beaucoup plus rare que *Hydrellia griseola* FALN., qui fréquente aussi bien les eaux saumâtres que les eaux douces.

#### Genre *Pelina*.

J'ai capturé deux espèces de ce genre : *P. aenea* FALN. et *P. nitens* LW. La première est répandue dans l'Europe entière, alors que la seconde est considérée comme rarissime.

Les deux espèces se différencient facilement par l'aspect des segments de l'abdomen. Alors que chez *P. aenea* ceux-ci sont fortement grenus, chez *P. nitens* ils sont finement ponctués. BECKER (1896) ne signale comme exemplaires connus de *P. nitens* que le couple de la collection de LEW provenant de la Calabre. Mais M. le D<sup>r</sup> VILLENEUVE, possède dans sa collection un individu capturé à Elche (Espagne).

Or, j'ai recueilli cette année, plusieurs exemplaires de *P. nitens* sur le pourtour d'une mare d'eau saumâtre à Bénouville. — Février-mars.

Par sa distribution géographique, *P. nitens* est donc à rapprocher d'autres espèces mentionnées dans mes listes précédentes et considérées jusqu'alors comme propres au littoral méditerranéen : *Cænosia salinarum* STEIN, *Parydra pubera* LW., espèce du genre *Rhinoessa*.

Je noterai enfin que si, chez l'espèce type, le troisième article des antennes est rouge en dessous, quelques uns des exemplaires que j'ai capturés l'ont entièrement noir comme c'est le cas chez *P. subpunctata*, espèce créée par BECKER (1896) sur deux exemplaires ♀ provenant des salines de Stagno (Dalmatie).

*Ochthiphilidae* : *Ochthiphila juncorum* FLN. et *O. maritima* FLN.

Dans une de mes listes précédentes (1920), j'ai mentionné la capture d'*Ochthiphila maritima* ZETT., espèce maritime qui se rencontre tout le long des côtes : mer du Nord, Manche, Atlantique et Méditerranée. Mais, en plus de cette espèce, j'ai capturé dans les dunes de

Ouistreham, Colleville et Courseulles (juin-septembre) de nombreux exemplaires d'*O. juncorum* FLN. et d'*O. aridella* FLN., formes continentales qui sont relativement communes, surtout la première. Elles se différencient, à première vue, par la présence ou l'absence de taches noires sur l'abdomen. Habituellement, *O. juncorum* présente trois paires de points noirs ; mais ceux-ci sont souvent très petits et peuvent même manquer sur les segments abdominaux antérieurs. Il existe également des taches noires sur les côtés de l'abdomen. Chez *O. aridella*, il n'y a pas de taches noires sur l'abdomen.

SCHINER (1864) et d'autres diptérologistes sont portés à considérer *O. aridella* comme une race d'*O. juncorum*. Or, si les deux formes vivent ensemble sur la côte du Calvados, il faut noter qu'il ne paraît pas en être de même dans d'autres régions. C'est ainsi que F. R. COLE et A. L. LOVETT (1921), dans leur mémoire sur les Diptères de l'Oregon (Californie), signalent uniquement la capture d'*O. juncorum* FLN. Par contre, O. RINGDAHL (1921), dans sa faune entomologique des dunes de la Scanie (baie de Shälderviken) ne mentionne que la présence d'*O. aridella*.

Si les observations des auteurs américains et suédois sont complètes et que rien ne vienne les modifier, on voit donc que si en certaines contrées *O. juncorum* et *O. aridella* vivent côte à côte, il en est d'autres où l'on capture exclusivement soit l'une, soit l'autre des deux formes.

On peut donc considérer *O. juncorum* comme une espèce nodale qui s'est segmentée en deux formes distinctes : *O. juncorum* type et *O. aridella*, et admettre que celles-ci, par isolement géographique, ont pu devenir deux bonnes espèces.

*Agromyzidae* : *Rhinoëssa Strobliana* n. sp. — Dans ma troisième liste des Diptères de la côte du Calvados (1922), j'ai mentionné la capture d'une espèce indéterminée du genre *Rhinoëssa*. Ayant eu l'occasion de la prendre à nouveau en fauchant sur les Graminées qui poussent dans la dune de Courseulles (juin), je suis à même d'en préciser la détermination.

D'après notre Collègue, M. le D<sup>r</sup> VILLENEUVE, les *Rhinoëssa* de la côte du Calvados sont rigoureusement identiques à des exemplaires d'Espagne que lui a donnés l'Abbé CZERNY, et qui ont été déterminés par STROBL (1900) comme étant *R. cinerea* LW.

Or, l'Abbé CZERNY (1909) a fait remarquer que la détermination de STROBL était erronée. En effet, alors que chez le vrai *R. cinerea* LW., les joues (Backen) sont "ausserordentlich breit", leur largeur corres-

pondant sensiblement au diamètre vertical des yeux, chez les exemplaires espagnols déterminés par STROBL. comme *R. cinerea*, les joues mesurent à peine la moitié de la hauteur de l'œil.

Il n'est donc pas possible de conserver à ceux-ci le nom de *R. cinerea* LW. et je propose celui de *R. Strobliana* n. sp.

La diagnose de l'espèce est la suivante : Noir cendré. Tête, genoux et métatarses (même les tibias) rouges ; thorax couvert en grande partie d'une pubescence flave. Les segments de l'abdomen sont étroitement bordés de blanc ; la trompe est longue, géniculée. Les macrochètes sont noirs et les ailes d'un gris hyalin, sans taches.

Les joues mesurent à peine la moitié de la hauteur de l'œil.

Les femelles sont un peu plus grosses que les mâles. Chez ceux-ci, le dernier article tarsal ne présente pas une dilatation aussi remarquable que chez *R. cinerea* LW.

Long. : ♂ 2 mm., ♀ 2.5 mm.

Patrie : Espagne (Algeciras, Alicante), France (côte du Calvados ; mare saumâtre à Bénouville, dune de Courseulles, juin-juillet).

Jusqu'à présent, les diverses espèces du genre *Rhinoëssa* étaient considérées comme propres à la région circumméditerranéenne. Telles sont, par exemple : *R. cinerea* LW., *R. pallipes* LW., *R. longirostris* LW., *R. latigenis* BECK. Mais, actuellement, il n'est plus possible de localiser ainsi l'aire de distribution géographique du genre. En effet, d'une part *R. Strobliana* vit sur la côte du Calvados et d'autre part, M. le D<sup>r</sup> VILLENEUVE possède dans sa collection *R. albosetulosa* STROBL. provenant de St-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

La présence de ces deux dernières espèces sur les côtes de la Manche soulève un problème de distribution géographique dont la solution certaine nous échappe. Faut-il considérer *R. Strobliana* et *R. albosetulosa* comme des formes qui gagnent vers le nord en remontant le long des côtes ? Ou bien, faut-il admettre que les stations nordiques des deux espèces sont les traces d'une ancienne aire de dispersion, plus vaste et plus continue que celle occupée aujourd'hui ? Cette seconde hypothèse ne saurait être rejetée à priori, et cela d'autant moins que STROBL mentionne la capture d'un mâle de *Rhinoëssa* à Kalocza (Hongrie) et que M. le D<sup>r</sup> VILLENEUVE possède dans sa collection un *Rhinoëssa* (*R. longirostris* LW. ?) provenant des environs de Madrid.

En résumé, on trouvera dans cette quatrième liste :

1°) la diagnose de deux nouvelles espèces marines de Chironomides : *Dactylocladius Mercieri* KIEFFER et *Phaenocladus rupicola* KIEFFER.

2<sup>o</sup>) la diagnose de *Rhinoëssa Strobliana* MERCIER (Agromyzidae), espèce maritime.

D'autre part, outre la capture de formes rares (*Campsicnemus magius* Lw., espèces du genre *Limnophora*, *Notiphila venusta* Lw., *Disomyza cimiciformis* HAL.), j'attire encore une fois l'attention sur la présence, le long de la côte du Calvados, d'espèces considérées jusqu'à présent comme propres à la région méditerranéenne : *Pelina nitens* BECK. et *Rhinoëssa Strobliana* MERCIER.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

1896. — BECKER, Dipterologische Studien IV. — *Ephyridae*. (Berlin. Entom. Zeitsch. Bd. 41. H. 2. p. 91).
1917. — Dipterologische Studien. *Dolichopodidae*. (Nova Acta Abh. der Kaiserl. Leop. — Carol. Deutschen Akad. d. Naturf. Bd. 102. Nr. 2).
- 1918a. — Id., 2<sup>e</sup> Partie. (Bd. 103. N<sup>o</sup> 3).
- 1918b. — Id., 3<sup>e</sup> Partie. (Bd. 104. N<sup>o</sup> 2).
1921. — COLE et LOVET, An annotated list of the Diptera (Flies) of Oregon (Proceed. of the California Acad. of Sc. T. 11. n<sup>o</sup> 15, p. 197).
1921. — COLLIN, The British species of the Anthomyid. Genus *Limnophora* DESV. (Diptera) (Entom. Month. Mag. 3 rd. ser. T. 7).
1909. — CZERNY et STROBL, Spanische Dipteren III (Verhandl. der K. K. Zool. Botan. Gesellsch. Wien p. 278).
1920. — MERCIER, Diptères marins et maritimes de la côte du Calvados. (Ann. Soc. Entom. de Belgique. T. 60, p. 206).
1922. — Diptères de la côte du Calvados III<sup>e</sup> Liste. (Ann. Soc. Entom. de Belgique. T. 62, p. 3).
1921. — RINGDAHL, Bidrag till kännedom om de Skanska standdynernas insekfauna. (Entom. Tidsk. H. 1, p. 21. H. 2, p. 65).
- 1862-64. — SCHINER, Fauna Austriaca. Die Fliegen (Diptera), Wien.
1915. — STEIN, Die Anthomyiden Europas. (Arch. f. Naturgesch. Abt. A. H. 10, p. 1).
1900. — STROBL, Spanische Dipteren I. (Wien Entom. ZEIT. 19<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1, p. 6).

## PLÉCOPTÈRES NOUVEAUX

par le Prof. FR. KLAPALEK  
(PRAGUE)

Travail posthume.

## CINQUIÈME PARTIE (I)

27. — *Anacroneuria proxima* nov. sp.

*Perla dilaticollis* PICTET, Perlides, p. 240 (partim.).

Körper licht ockergelb, Punktaugen innen schwarz umringt, die äusseren Drittel des Pronotums dunkelbraun, nach innen verwaschen, Fühler und Taster sepiabraun, die letzteren etwas lichter, Beine licht ockergelb, aber die Spitze der Schenkel, die Wurzel und Spitze der Schienen aussen und das letzte Fussglied dunkel sepiabis kastanienbraun; auf den Vorderbeinen erweitert sich die dunkle Farbe so, dass die ganze äussere Hälfte der Schienen dunkel wird; die Knien selbst sind aber auf allen Beinen licht. Schwanzborsten licht ockergelb.

Flügel nur mässig braun getrübt mit deutlich vortretender bis auf die licht ockergelbe Costa sepiabrauner Nervatur.

Die Körperlänge des ♂ 7 mm., des ♀ 8 mm.

Länge des Vorderflügels ♂ 9 mm., des ♀ 10-12 mm.

Habitat: Ein Pärchen aus Surrubres, Costa Rica (Deut. Ent. Mus.), und ein ♀ aus Mexico (Berl. Zool. Mus.).

28. — *Anacroneuria pictipes* nov. sp.

Körper ockergelb, Pronotum nach den Seiten zu braun, an dem Hinterende schmal dunkelbraun gesäumt. Fühler dunkelbraun, nach der Spitze zu lichter, das Wurzelglied auf der ventralen Seite ockergelb. Von den Tastern sind die Maxillaren dunkelbraun, die Labialen ockergelb. Beine ockergelb, der Spitzenteil der Schenkel, der Wurzel- und Spitzenteil der Schienen, ganze Vorder- und Mittelfüsse, die Gliederspitzen der Hinterfüsse schwarzbraun; der helle mittlere Teil der Schienen ist auf den hinteren Paaren länger als auf den vorderen und zwar so, dass derselbe auf den Vorderschienen etwa 1/3, auf den Mittelschienen 1/2 und auf den Hinterschienen 3/5 der Schienlänge einnimmt. Schwanzborsten ockergelb, nicht geringelt.

(1) Voir Ann. Soc. Ent. de Belg., T. LXI, pp. 57, 146, 320, t. LXII, p. 89.